

A photograph of two hands, one above the other, holding small clusters of purple lavender flowers. The hands are positioned over a vast field of similar lavender plants, which are slightly out of focus in the background. The lighting is bright and natural, suggesting a sunny day. The overall composition is clean and evokes a sense of nature and sustainability.

LE *Groupe* L'OCCITANE S'ENGAGE

.....
**RAPPORT DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2018**



L'OCCITANE
EN PROVENCE

Melvita

 erborian
PARIS • SEOUL

 L'OCCITANE
AU BRÉSIL

 LimeLife by Alcone

Les informations contenues dans ce rapport couvrent l'ensemble des activités du Groupe L'OCCITANE et des quatre marques L'OCCITANE en Provence, Melvita, Erborian et L'OCCITANE au Brésil, sur l'exercice allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. La marque LimeLife by Alcone, détenue par le Groupe à plus de 50% depuis janvier 2018, n'est pas incluse dans le périmètre de ce rapport. La majorité des données présentées concerne Laboratoires M&L, filiale française du Groupe en charge de la formulation et de la fabrication des produits. Lorsque les données portent sur un périmètre plus large, celui-ci est précisé.

Le Groupe L'OCCITANE est désigné sous le vocable «Groupe» dans le rapport.



.....

SOMMAIRE

Éditorial

Introduction

Le Groupe L'OCCITANE et le développement durable

- 01 Promouvoir des achats et un sourcing durables
- 02 Concevoir des produits responsables
- 03 Réduire notre empreinte environnementale
tout au long de notre chaîne de valeur
- 04 Assurer le bien-être et le développement de nos salariés
- 05 S'engager dans des projets à impact positif

Annexes

ÉDITORIAL

REINOLD GEIGER

Président-Directeur Général
du Groupe L'OCCITANE

L'exercice 2018 a été riche en projets de développement durable pour le Groupe L'OCCITANE.

Une nouvelle Politique de Responsabilité d'Entreprise, signée en décembre 2017, a donné une nouvelle dynamique aux engagements du Groupe, y compris dans ses relations avec ses partenaires externes.



Parmi les actualités les plus marquantes de l'année écoulée, je tiens à souligner l'évaluation des risques sociaux et environnementaux de notre chaîne d'approvisionnement, qui nous a permis d'identifier les performances de nos fournisseurs, de rationaliser en conséquence notre *supply chain*, et de mettre en place un dispositif d'évaluation de nos partenaires.

Par ailleurs, notre équipe «Filières durables» a conclu de nouveaux partenariats, notamment avec l'UICN France¹ pour réaliser un diagnostic biodiversité de nos activités, l'ONG Rongead-Etc Terra pour le lancement du projet RESIST² de développement de la filière karité au Burkina Faso, ou encore The Forest Trust pour améliorer la traçabilité de la filière huile de palme.

Le Groupe poursuit également ses objectifs environnementaux avec, en particulier, l'ambition de s'approvisionner à 100% en électricité d'origine renouvelable dans le monde entier et à n'envoyer aucun déchet de production en centre d'enfouissement.

Enfin, le lancement en avril 2017 d'une plateforme de *digital learning*, «My True Story», accessible à plus de 4 100 conseillers beauté, et l'intégration des filiales de L'OCCITANE au Royaume-Uni et en Australie dans le classement des 100 meilleures entreprises où il fait bon travailler, publié par le magazine *Sunday Times*, témoignent de l'engagement du Groupe envers le développement et le bien-être de ses collaborateurs.

Au-delà de ses actions de responsabilité d'entreprise, le Groupe continue à dédier des moyens significatifs à son activité de mécénat, œuvrant par exemple pour la prévention de la cécité évitable et l'entrepreneuriat féminin. Combinant produits solidaires, soutiens financiers de la part du Groupe et de ses filiales locales, partenariats externes et mobilisation de nos propres salariés, notre mécénat est, je l'espère, à l'image de l'engagement de notre Groupe: multiple et effervescent.

¹ Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

² Resilience, Ecology, Strengthening, Independance, Structuration, Training

INTRODUCTION

Porteur d'une beauté respectueuse à la fois de l'homme et de l'environnement, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des cosmétiques naturels haut de gamme. Présent dans plus de 90 pays dans le monde entier, le Groupe est structuré en deux types d'activités :

- Le *sell-in* (25% des ventes) est dédié à la commercialisation de produits conçus et fabriqués par le Groupe à des distributeurs, comme des boutiques multimarques de beauté, des hôtels ou des boutiques d'aéroports.
- Le *sell-out* (75% des ventes) concerne la commercialisation directe des produits du Groupe auprès des consommateurs, via son propre réseau de boutiques et par internet.

Le Groupe comprend cinq marques de cosmétiques, dont les deux premières représentent plus de 90% du chiffre d'affaires total :

- **L'OCCITANE en Provence**, marque de cosmétiques naturels créée en 1976, offre des parfums et soins visage, de corps et de cheveux, fabriqués principalement dans le sud de la France.

- **Melvita** a été créé il y a 30 ans par un apiculteur et propose depuis une cosmétique 100% biologique, labellisée Cosmébio et certifiée par Ecocert.

- **Erborian** développe des produits hybrides, au croisement du soin et du maquillage, inspirés de la pharmacopée traditionnelle et des technologies de formulation coréennes.

- **L'OCCITANE au Brésil** propose depuis 2013 des parfums, soins capillaires et soins pour le corps valorisant la richesse naturelle et culturelle du Brésil.

- **LimeLife by Alcone**, marque américaine de cosmétiques et maquillage, a rejoint le Groupe au 1^{er} janvier 2018.

Une des tendances majeures du secteur cosmétique est la demande croissante des consommateurs pour des produits cosmétiques plus naturels. Le Groupe est particulièrement bien positionné pour répondre à ces attentes. L'acquisition début 2018 de la marque LimeLife by Alcone, spécialiste du maquillage, répond à la volonté du Groupe de diversifier son offre sur ce segment.

Autre tendance incontournable du secteur, le digital représente un axe stratégique sur lequel le Groupe entend aussi se renforcer dans les années à venir.

CHIFFRES-CLÉS DE L'EXERCICE 2018

- 1 319 millions d'euros de chiffres d'affaires consolidé
- + 8 500 collaborateurs
- 3 285 boutiques, dont 1 555 en propre
- + de 50 brevets délivrés ou déposés en France
- + de 4 000 formules
- 110 experts Recherche & Développement



LE GROUPE L'OCCITANE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Étant coté à la Bourse de Hong Kong, le Groupe a pour obligation de publier tous les ans un certain nombre d'informations sociales, environnementales et de gouvernance. Le Groupe doit également se conformer aux dispositions de la directive européenne 2013/34/UE relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité, et sa transposition dans la loi luxembourgeoise en juillet 2016.

Le présent rapport a pour objectif de répondre à cette double obligation de *reporting* extra-financier. Une table de correspondance avec les exigences de la Bourse de Hong Kong est fournie en annexe de ce rapport.

Stratégie de développement durable du Groupe et de ses marques

En 2015, le Groupe a procédé à une consultation de ses parties prenantes internes et externes afin d'évaluer le niveau d'importance et de priorité de ses divers enjeux de développement durable. Cette analyse de matérialité a permis au Groupe d'identifier 17 enjeux, regroupés en trois grands engagements : mettre sur le marché des produits respectueux, être un partenaire éthique et responsable, développer les hommes et les patrimoines.

Au cours de l'année financière 2018, des travaux portant spécifiquement sur la stratégie de développement durable de la marque L'OCCITANE en Provence ont été lancés. Le Groupe prévoit de mettre à jour son analyse de matérialité Groupe dans les années à venir, de façon à l'articuler notamment avec les futurs engagements de la marque L'OCCITANE en Provence.

Analyse des risques non-financiers

Le Groupe dispose d'une matrice de risques dans laquelle des risques financiers et non-financiers sont identifiés, évalués et suivis, via des contrôles réalisés par l'équipe d'audit interne du Groupe. Les principaux risques non financiers sont répertoriés dans le tableau suivant.



Principaux risques non-financiers :

CATÉGORIE DE RISQUES	EXEMPLE DE RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN OEUVRE	INDICATEURS DE PERFORMANCE
RISQUES LIÉS AUX PRODUITS	- Utilisation d'ingrédients ayant des effets indésirables sur la santé ou l'environnement - Rappel de produits pour des raisons de santé et sécurité du consommateur - Perte de labels relatifs à la RSE (Cosmébio, ESR...)	- Veille réglementaire - Contrôles qualité - Charte Matières Premières - Laboratoire Naturalité - Eco-conception des formules - Labellisation Cosmébio de la marque Melvita	- Nombre de rappels pour des raisons de santé et sécurité - Taux de biodégradabilité des formules - Pourcentage d'ingrédients d'origine naturelle dans les produits (en cours de redéfinition)
RISQUES LIÉS AUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES USINES	Pollution générée par les usines	- Système de management de l'environnement et certification ISO 14001 - Contrôles des rejets dans l'air et dans l'eau - Réduction et recyclage des déchets - Engagement RE100 (100% énergies renouvelables)	- Consommation d'eau et d'énergie - Production de déchets et types de traitement (enfouissement, incinération, recyclage) - Emissions de gaz à effet de serre - Pourcentage de sites en électricité renouvelable
RISQUES LIÉS À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	- Non-respect des droits de l'homme par les fournisseurs ou sous-traitants - Pollution générée par les fournisseurs ou sous-traitants - Indisponibilité d'une matière première stratégique	- Politique de responsabilité d'entreprise - Audit des risques de la chaîne d'approvisionnement - Evaluation RSE des fournisseurs - Contrats pluriannuels avec les producteurs - Certification bio et équitable des matières premières stratégiques	- Pourcentage de fournisseurs évalués sur la RSE - Nombre de producteurs couverts par des contrats pluriannuels - Pourcentage de matières premières stratégiques certifiées biologiques ou équitables
RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES	- Comportement violent les droits de l'homme (discrimination, harcèlement...) - Accident du travail - Plan social	- Politique de responsabilité d'entreprise - Charte de la diversité - Certification OHSAS 18001 - Plan de prévention et sécurité - Bourse à l'emploi interne	- Taux d'absentéisme - Taux de fréquence et de gravité
RISQUES LIÉS A L'ÉTHIQUE	Comportement frauduleux (corruption, fraude fiscale...)	- Charte Éthique - Code de déontologie achats	Nombre de procès pour corruption

Stratégie de développement durable du Groupe et de ses marques

Renouvelée en décembre 2017, la Politique de Responsabilité d'Entreprise, définit les grands principes d'engagements du Groupe :

- Conditions de travail respectueuses : horaires décents, liberté d'association et droit à la négociation collective, absence d'emplois précaires, lutte contre les discriminations, interdiction du travail forcé et du travail des enfants ;
- Préservation de la santé et de la sécurité : protection de la santé des consommateurs et de l'hygiène industrielle, prévention des maladies et des accidents du travail ;
- Protection de l'environnement : pas de tests sur les animaux lors du développement et de la fabrication des produits, protection de la biodiversité, minimisation des impacts environnementaux négatifs ;
- Respect de l'éthique : activités apolitiques, intégrité, protection de la vie privée, prévention de la corruption, achats de matières premières responsables.

Ces principes fondamentaux, développés en prenant en compte les lois applicables dans tous les pays d'implantations du Groupe, doivent être mis en œuvre par l'ensemble de ses entités. Ces principes ont vocation à être respectés par les collaborateurs du Groupe, mais aussi par ses fournisseurs et partenaires.

Enfin, la politique de responsabilité d'entreprise engage les entités du Groupe à mettre en place des procédures d'évaluation des risques environnementaux, sanitaires, humains et éthiques. Des contrôles et audits peuvent être conduits de manière à vérifier et à garantir leur conformité avec la politique du Groupe.

LABORATOIRES M&L ET LE PACTE MONDIAL DE L'ONU

Depuis 2011, Laboratoires M&L adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (« Global Compact » en anglais). Par ce programme, l'entreprise s'engage à respecter dix principes concernant les droits humains, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.



Éthique

Le Groupe a défini en 2009 une Charte Éthique qui comprend à la fois :

- Des principes d'actions, sur le respect des lois, la loyauté et la transparence, le respect de la santé et sécurité au travail, le respect du droit des employés et de l'environnement ;
- Des principes de comportements, sur l'implication professionnelle, la confidentialité, les conflits d'intérêts, les relations avec les clients et les fournisseurs, et les activités politiques.



Concernant le sujet de la confidentialité en particulier, le Groupe et ses salariés s'engagent à maintenir confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de leurs activités, y compris les données personnelles et les informations qui leur sont transmises par les clients et les fournisseurs.

Des mesures sont mis en œuvre afin d'assurer le respect de la Charte Éthique. Par exemple, L'OCCITANE au Brésil a mis à disposition de tous ses salariés une *hotline* anonyme, gérée par un organisme tiers. Les filiales françaises du Groupe prévoient par ailleurs de déployer une procédure de recueil des alertes relatives à l'éthique.

Enfin, un code de déontologie dédié exclusivement aux achats, régi par des principes de bonnes relations avec les fournisseurs, sera élaboré et diffusés aux équipes d'acheteurs au cours de l'exercice 2019.

Pour l'exercice 2018, le Groupe n'a été concerné par aucun procès relatif à des faits de corruption.



PROMOUVOIR DES ACHATS
ET UN SOURCING DURABLES

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Présentation de la politique du Groupe

Le Groupe a mis en place une politique interne d'achats responsables portant sur la traçabilité, la durabilité et la qualité de ses achats, des matières premières jusqu'aux produits finis. Tous les fournisseurs des filiales du Groupe sont tenus de signer la Politique de Responsabilité d'Entreprise. Dans les zones au cadre législatif moins contraignant qu'en Europe, des rapports d'audits sociaux et environnementaux réalisés par des organismes tiers sur la base de référentiels reconnus internationalement (comme BSCI, SMETA ou SA 8000) peuvent également être exigés des fournisseurs.

Par ailleurs, des audits sont menés au sein du Groupe, afin d'assurer la bonne application de la démarche d'achats responsables par les différentes filiales.

En 2017, une fonction exclusivement dédiée aux achats responsables a été créée au sein du Groupe pour renforcer la mise en œuvre de la démarche dans l'ensemble de ses filiales. Tous les ans, les équipes d'acheteurs sont sensibilisées à la politique d'achats responsables ou à des sujets spécifiques comme l'écoconception.

Evaluation des risques sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement

En 2017, le Groupe a fait appel à un cabinet externe indépendant pour évaluer les performances sociales et environnementales de ses fournisseurs. L'évaluation a porté sur un panel couvrant l'ensemble des fournisseurs du Groupe, à l'exception de ceux de la marque Erborian. Il a révélé que les achats de matières premières et d'articles de conditionnement étaient à faibles risques, tandis que les achats des catégories *merchandising*, mobilier et cadeaux présentaient des risques plus élevés.

PLUS DE 260 FOURNISSEURS

de Laboratoires M&L ont été couverts par le dispositif d'évaluation approfondie des risques sociaux et environnementaux, sur l'année calendaire 2017.



Le Groupe s'est donc focalisé sur ces trois catégories d'achats et a procédé à une évaluation approfondie de plus de 260 fournisseurs de *merchandising*, mobilier et cadeaux. Au total, ces évaluations ont couvert 23% des achats de Laboratoires M&L en valeur, toutes catégories confondues.

Des mesures ont ensuite été identifiées afin de permettre au Groupe d'éliminer, d'ici fin 2018, tout fournisseur n'atteignant pas le niveau de performance requis. À terme, le Groupe ambitionne de déployer ce dispositif à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et à toutes les catégories d'achats.

Répartition des fournisseurs de Laboratoires M&L par région géographique (en montants d'achats) en 2017

53% EN FRANCE

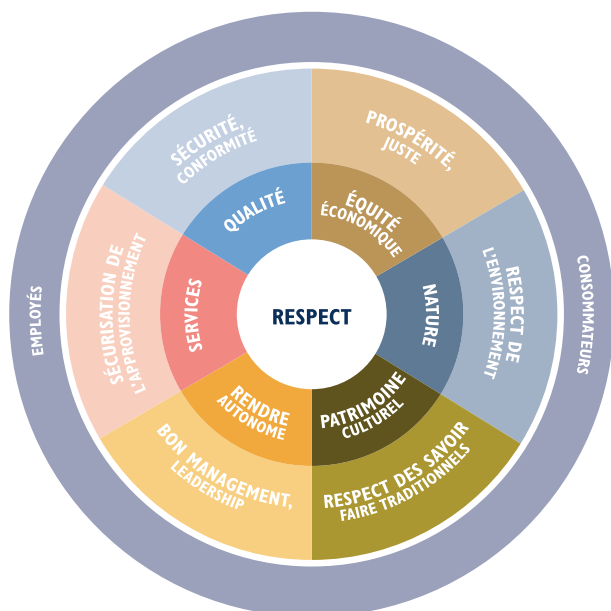
24% EN EUROPE
(hors France)

21% ASIE

1% AFRIQUE



SOURCING DURABLE DE MATIÈRES PREMIÈRES STRATÉGIQUES



Les filières durables, un département unique au sein du Groupe

Le Groupe étant dédié à la cosmétique naturelle, un de ses enjeux les plus stratégiques est de garantir la durabilité de ses filières végétales. Cette durabilité comprend plusieurs facettes : la protection des plantes et de la biodiversité mais aussi le soutien des producteurs, le partage de la valeur créée, la conservation et la pérennisation des savoir-faire, ou encore le développement des communautés locales et des territoires.

Au sein du Groupe, une équipe de neuf personnes est entièrement consacrée à la gestion des filières naturelles stratégiques, pour les marques L'OCCITANE en Provence, Melvita et L'OCCITANE au Brésil. Cette démarche interne, appelée « Sustainable Communities », a pour objectifs de :

- Permettre au Groupe d'innover de façon responsable, avec des ingrédients naturels ;
- Sécuriser durablement les chaînes stratégiques d'approvisionnement et assurer une traçabilité maximale ;
- Préserver la biodiversité ;
- Participer au développement des territoires de production ;

Trois catégories de matières premières stratégiques font l'objet d'actions proactives de la part du Groupe.

- Pour les matières premières dites sensibles, c'est-à-dire des plantes rares et pour lesquelles il existe une tension d'approvisionnement, le Groupe assure la traçabilité jusqu'au champ et s'engage sur les volumes d'achats auprès des producteurs, avant la récolte des plantes.
- Pour les matières premières stratégiques à suivi renforcé, le Groupe définit un cahier des charges spécifique avec les producteurs. Ce cahier des charges peut porter sur la culture de la plante, son procédé de transformation ou encore les critères de qualité de l'ingrédient.
- Pour les matières premières stratégiques à engagement, qui correspondent aux ingrédients-phares des gammes de produits du Groupe, des partenariats de plusieurs années sont signés avec les producteurs, dans lesquels sont notamment fixés d'avance les volumes et les prix d'achats. Des préfinancements et des prêts à taux zéro peuvent également être proposés aux producteurs.

66 FILIÈRES STRATÉGIQUES

étaient développées par le Groupe, à fin mars 2018, soit plus de 120 ingrédients.





Afin de mesurer le niveau de durabilité de ces ingrédients stratégiques, le Groupe a conçu un outil d'évaluation dont les critères portent sur la sécurité et la qualité, l'équité économique, le respect de l'environnement, le respect des savoir-faire et du patrimoine culturel, la gouvernance et le management et enfin, les relations commerciales avec le producteur.

Dans le cadre de ces évaluations et du suivi des filières, les équipes dédiées aux filières durables ont réalisé plus de 220 visites de terrain sur l'exercice 2018.

Pour les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita, ces matières premières stratégiques représentaient, à fin mars 2018 :

13% des volumes totaux d'ingrédients achetés

12% de la valeur totale des achats d'ingrédients

Soutien des producteurs et des économies locales

Au travers de son *sourcing* de matières premières stratégiques, le Groupe soutient le développement économique des producteurs et des territoires sur lesquels ils se situent. Ce soutien se concrétise par plusieurs dispositifs, tels que le fait de privilégier le *sourcing* local, d'élaborer des contrats pluriannuels avec les producteurs ou encore de s'engager dans des démarches de commerce équitable dans les pays en développement.

Le Groupe peut volontairement soutenir des cultures agricoles régionales emblématiques. Un exemple est celui de l'amande provençale, dont les plantations ont quasiment disparu au profit de cultures plus rentables.

Pour cette raison, le Groupe participe actuellement au plan de relance de la culture de l'amandier porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de la région Sud.

En 2017, une étude a été financée par Laboratoires M&L pour identifier les territoires les plus favorables à la plantation d'amandiers dans la région. Le producteur d'amandes historique avec lequel le Groupe collabore a, quant à lui, remis en culture plus de 15 000 amandiers depuis 2000.

Pour les matières premières stratégiques à engagement, le Groupe définit des contrats pluriannuels avec les producteurs afin de leur garantir des revenus sur une période allant de deux à dix ans.

Ces contrats fixent un prix et/ou des volumes minimums, voire engagent le Groupe à préfinancer les récoltes pour assurer aux producteurs la trésorerie nécessaire pendant ces périodes : sur l'exercice 2018, les préfinancements ont représenté plus de 42% du budget total consacré aux achats de matières premières stratégiques pour les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita.

Un ingrédient phare illustrant bien cette démarche est l'immortelle en Corse : L'OCCITANE en Provence a signé des contrats d'une durée de cinq à sept ans avec neuf producteurs et distillateurs, et préfinancent la récolte à hauteur de 80%.

De manière générale, les pré-financements peuvent aller jusqu'à 80% du montant de l'achat de l'ingrédient.

80% DU VOLUME

des matières premières stratégiques du Groupe étaient certifiées équitables à fin mars 2018.



100% DES PRODUCTEURS
DE MATIÈRES PREMIÈRES
STRATÉGIQUES CERTIFIÉES
ÉQUITABLES DU GROUPE,
ET 35% DES AUTRES
PRODUCTEURS DE
MATIÈRES PREMIÈRES
STRATÉGIQUES, ÉTAIENT
COUVERTS PAR DES
CONTRATS PLURIANNUELS
À FIN MARS 2018.

Enfin, certains ingrédients stratégiques des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita sont issus du commerce équitable.

A fin mars 2018, trois filières étaient certifiées «Fair for Life» : le karité du Burkina Faso, l'argan du Maroc et la fleur d'oranger, également du Maroc.

Le référentiel «Fair for Life» est fondé sur plusieurs engagements, dont l'équité (des prix équitables permettant un salaire décent aux producteurs), le social (le respect des droits de l'homme, des conditions de travail dignes, l'organisation collective), l'environnement (des pratiques agricoles durables), le développement local durable (des projets de développement adaptés aux contextes locaux) et des partenariats commerciaux solides et de longue durée.

LA FILIÈRE ARGAN DU MAROC, 100% CERTIFIÉE ÉQUITABLE

L'huile d'argan est utilisée par la marque Melvita, engagée dans une démarche 100% équitable et biologique avec ses deux fournisseurs partenaires. Ceux-ci travaillent de manière rapprochée avec des coopératives de femmes. Cette filière locale implique 250 femmes et soutient 24 emplois.

LA FILIÈRE KARITÉ DU BURKINA FASO, À LA CROISÉE DES ENGAGEMENTS DE L'OCCITANE

Le Groupe collabore depuis plus de 30 ans avec des coopératives de femmes produisant du beurre de karité au Burkina Faso. Aujourd'hui, plus de 10 000 femmes livrent plusieurs centaines de tonnes de beurre de karité, tous les ans, au Groupe.

La filière est entièrement certifiée équitable depuis 2009, et l'objectif du Groupe est également de certifier biologique 100% du beurre produit d'ici fin 2018.

Les actions mises en œuvre visent à améliorer les bénéfices à la fois sociaux, économiques et environnementaux de la production de beurre de karité.

- Le Groupe achète le beurre de karité, et non la noix, ce qui augmente la valeur ajoutée créée par les coopératives de femmes.
- Le prix d'achat, revu chaque année par un comité de femmes productrices et étudié par une ONG indépendante, s'élève au double du prix moyen à l'export du beurre de karité.
- La certification équitable « Fair for Life » et l'accompagnement technique des productrices permet à ces dernières de mieux se valoriser auprès d'autres clients nationaux et internationaux.
- Le Groupe a mis au point des technologies capables de réduire fortement le recours au bois de chauffe en valorisant les résidus de la transformation du karité, de diminuer de 30% le rejet d'eaux usées et de valoriser 100% des déchets.

Lancé en 2017 par le Groupe en association avec l'ONG Rongead-Etc Terra et les coopératives de femmes, le programme RESIST (*Resilience, Ecology, Strengthening, Independance, Structuration, Training*) participe à la consolidation des organisations partenaires du Groupe au Burkina Faso et à la diversification de leurs revenus.



Pendant les trois années de ce programme, et grâce à l'allocation d'un budget total de 2 millions de dollars USD, dont une contribution équivalant à 1,4 millions de la part de Laboratoires M&L, le programme a prévu de construire dix entrepôts, de planter 45 000 arbres de karité dans six villages du pays, et de former 8 500 femmes au développement de leurs activités, à la gestion des parcs à karité et à la transformation écologique du karité.

Des conventions entre les unions de productrices et les autorités locales ont aussi été signées pour sécuriser les zones forestières abritant les arbres à karité, protéger la biodiversité locale et gérer l'accès à la cueillette.

En outre, pour augmenter leur résilience et leur autonomie, le Groupe va accompagner les unions dans le lancement de nouvelles activités génératrices de revenus en dehors du karité, comme par exemple la production et la commercialisation de bissap hibiscus).



Préservation de la biodiversité

• Diagnostic biodiversité avec l'UICN France

En 2016, le Groupe a démarré un partenariat de trois ans avec l'UICN France. L'objectif de ce partenariat est double :

- identifier les impacts liés à l'activité de la marque L'OCCITANE en Provence sur la biodiversité et mettre en œuvre un plan d'actions dédié,
- soutenir l'UICN France dans son projet de liste rouge des écosystèmes méditerranéens, améliorer les connaissances sur la biodiversité et sensibiliser les acteurs à ces enjeux.

Un diagnostic a d'abord été réalisé par l'UICN France sur les impacts de L'OCCITANE en Provence sur la biodiversité, tout au long de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement jusqu'à la distribution, en passant par la fabrication, le conditionnement et la logistique. Le diagnostic a révélé que les principaux enjeux se situaient au niveau du sourcing de matières premières naturelles, qui représentent la grande majorité des matières premières naturelles achetées par la marque.

Suite au diagnostic, des travaux ont été lancés en interne afin d'améliorer le niveau de traçabilité des matières dites de commodités et de mettre en place des outils permettant d'assurer que le *sourcing* des matières premières naturelles ne menace pas la biodiversité.

La prochaine étape du partenariat consiste désormais à définir une politique biodiversité et à bâtir un plan d'actions dédié. Ce plan sera soumis à l'expertise de l'UICN France.

77%

DES MATIÈRES PREMIÈRES

stratégiques du Groupe, en volume, étaient certifiées biologiques à fin mars 2018.

• Actions en faveur de la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement

Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité le Groupe actionne deux principaux leviers : l'achat d'ingrédients certifiés biologiques et le recours à la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour ses achats de matières premières contenant de l'huile de palme.

Parmi les 66 filières stratégiques du Groupe, 35 sont certifiées biologiques. La marque Melvita étant entièrement labellisée Cosmébio, au moins 95% de ses ingrédients végétaux sont biologiques. Quant à la marque L'OCCITANE en Provence, 71% de ses ingrédients végétaux en volume sont certifiés biologiques, représentant environ 5 000 hectares de surfaces cultivées ou réservées à la cueillette, certifiées biologiques.

La filière de l'immortelle illustre l'engagement de L'OCCITANE en Provence envers l'agriculture biologique et la biodiversité. L'immortelle était jusqu'en 2004 une plante entièrement sauvage, mais la demande croissante de L'OCCITANE en huile essentielle d'immortelle ne permettait pas d'assurer un approvisionnement durable et risquait de créer une pression trop importante sur les espaces naturels. Le Groupe a alors pris la décision de lancer un programme de plantation d'immortelle 100% certifiée biologique en Corse. En mars 2018, L'OCCITANE collaborait avec neuf producteurs corses, cultivant l'immortelle sur environ 50 hectares.

Le jardin du site de Manosque, un sanctuaire pour les oiseaux

Le jardin de l'usine de Laboratoires M&L à Manosque, en Provence, a été labellisé « Refuge LPO® » en 2017 par la Ligue de Protection des Oiseaux PACA (LPO). Ce label reconnaît le site comme étant favorable à la biodiversité, grâce à ses pratiques d'entretien du jardin respectueuses de l'écosystème local et à son choix de végétaux essentiellement locaux. Un diagnostic du site a permis d'identifier des aménagements pertinents permettant de développer et protéger la biodiversité du site (abri à insectes, nichoirs à oiseaux, paillage végétal...).





L'eau de Réotier, une gamme ayant intégré l'impact environnemental dès sa conception

Lancée en mars 2018, la gamme de produits à l'eau de Réotier, une source située dans les Hautes Alpes, a fait l'objet d'un travail de trois ans par le Groupe en association avec des naturalistes et des hydrogéologues, dans le but d'assurer la préservation de la source, du site et de la biodiversité. Au-delà des exigences réglementaires, Laboratoires M&L a réalisé un inventaire de la faune et la flore locales afin d'identifier les espèces et les habitats sensibles à protéger.

Un plan de gestion concerté avec l'ensemble des acteurs du site a également été lancé. Au final, Laboratoires M&L ne prélève au maximum que 0,04% du volume d'eau généré annuellement par la source, au moyen d'infrastructures démontables pour ne pas impacter le site.

L'huile de palme fait l'objet de controverses concernant ses impacts sociaux et environnementaux, notamment sur la déforestation. Le Groupe n'achète ni n'utilise directement de l'huile de palme dans ses formules. En revanche, certains produits, comme les copeaux de savons et certains dérivés, peuvent en contenir.

Depuis 2011, Laboratoires M&L est membre de la RSPO, une organisation à but non lucratif visant à promouvoir et certifier une production d'huile de palme durable. Depuis fin 2015, 100% des savons (hors savons à barbe et formats spéciaux destinés au B2B) sont formulés à partir d'huile de palme certifiée selon l'un des plus hauts niveaux de traçabilité définis par la RSPO. L'objectif est qu'en 2020, 100% des matières premières contenant des dérivés d'huile de palme soient certifiés RSPO via des systèmes de traçabilité physique. Pour l'aider dans sa démarche de traçabilité, Laboratoires M&L a sollicité l'appui de l'ONG The Forest Trust en janvier 2018.

• Respect du Protocole de Nagoya

Le Protocole de Nagoya est un accord international visant à partager, en toute équité, la valeur émanant de l'utilisation d'une ressource génétique. En 2017, Laboratoires M&L a travaillé en partenariat avec l'association *Union for Ethical Biobusiness* (UEBT) pour mettre en place une stratégie dédiée au Protocole de Nagoya, qui s'inscrit dans la politique biodiversité plus globale du Groupe. La mise en application des recommandations de l'UEBT sont prévues en 2018, avec notamment l'intégration des réglementations Nagoya nationales dans les procédures de validation des matières premières naturelles du Groupe.





CONCEVOIR
DES PRODUITS RESPONSABLES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Garantir la qualité et l'innocuité de ses produits cosmétiques sont la première responsabilité du Groupe envers ses consommateurs. De nombreux mécanismes sont mis en place afin d'assurer, tout au long de la chaîne de valeur, la qualité et la sécurité des produits.

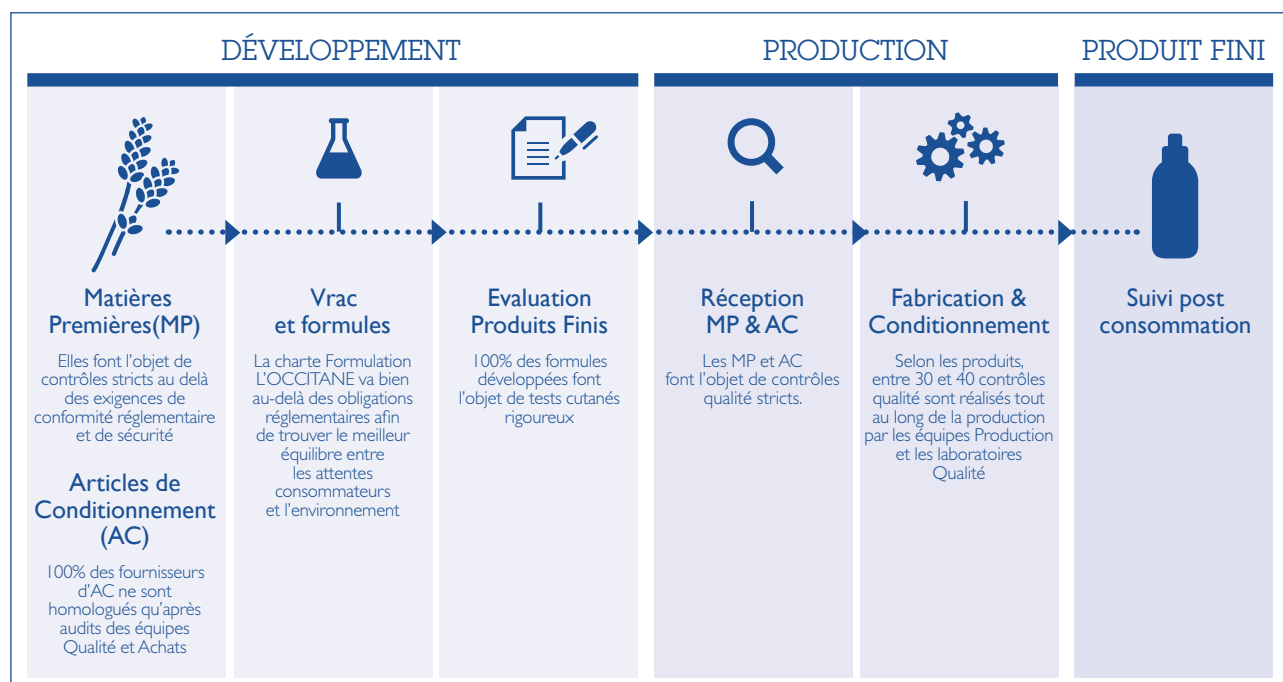
Une veille réglementaire proactive concernant les ingrédients ainsi que les produits cosmétiques et alimentaires est réalisée pour chaque pays ou zone géographique dans laquelle les produits du Groupe sont commercialisés. Ce travail permet d'anticiper les évolutions réglementaires futures, et ainsi d'assurer la conformité internationale des produits du Groupe.

De manière générale, des contrôles qualité sont réalisés à chaque étape de développement des produits : au niveau de la réception des matières premières et des articles de conditionnement, des formulations, de la fabrication et des produits finis.

Durant l'exercice 2018, aucun retrait ou rappel de produits commercialisés pour les marques L'OCCITANE en Provence, Melvita, Erborian et L'OCCITANE au Brésil n'a eu lieu suite à un cas d'effet indésirable sur la santé ou la sécurité des consommateurs.



Des produits sous contrôle tout au long de leur conception



ÉCOCONCEPTION DES FORMULES

Le Groupe veille à renforcer la naturalité et la biodégradabilité de ses produits.

Une charte des matières premières guide les équipes de l'entreprise mais aussi les fournisseurs et sous-traitants travaillant avec Laboratoires M&L dans le développement de produits cosmétiques plus naturels. Elle édicte les règles à suivre en matière de formulation et liste les ingrédients interdits ainsi que ceux qui sont soumis à des restrictions.

Cette charte est basée sur la réglementation (par exemple, l'interdiction d'utiliser des microbilles plastiques) mais aussi sur des engagements volontaires (par exemple, l'interdiction d'utiliser des Organismes Génétiquement Modifiés ou des conservateurs comme les parabènes et le formaldéhyde). Une révision de la charte est régulièrement effectuée afin notamment d'y intégrer les dernières évolutions scientifiques.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un Laboratoire Naturalité qui travaille à l'amélioration des formules – existantes ou nouvelles. A chaque formulation ou reformulation d'un produit L'OCCITANE en Provence, une note écoconception est attribuée selon plusieurs critères : le taux de naturalité, le nombre d'ingrédients à enjeu pour l'environnement, le nombre d'ingrédients entrant dans la composition de la formule, et enfin le pourcentage d'ingrédients facilement biodégradables.

Melvita, marque de cosmétique biologique

Depuis 2002, l'ensemble des produits de la marque Melvita est labellisé Cosmébio et certifié par Ecocert Environnement.

Le cahier des charges du label Cosmébio exige :

- 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle sur le total du produit,
- 95% minimum d'ingrédients biologiques sur l'ensemble des végétaux,
- 10% minimum d'ingrédients biologiques sur le total du produit (l'eau et les minéraux ne sont pas considérés comme biologiques car ils ne sont pas cultivés).

Les formules Melvita sont garanties sans matières pétrochimiques peu biodégradables, telles que la paraffine, les silicones, les parabènes, le formaldéhyde et les produits éthoxylés.



Une attention croissante est portée au sujet de la biodégradabilité des formules. L'objectif de la marque L'OCCITANE en Provence, notamment, est que 100% de ses produits rincés contiennent 95% d'ingrédients facilement biodégradables d'ici 2030.

Plusieurs produits de L'OCCITANE en Provence ont récemment été éco-conçus avec succès :

- Le gel crème Réotier, un des derniers lancements de la marque, ne contient ni silicone ni PEG (polyéthylène glycol).
- Le gel douche Rose a été reformulé avec 30% d'ingrédients en moins.
- Le shampooing Aromachologie est composé à 98% d'ingrédients facilement biodégradables.

Fin 2017, la norme ISO 16128 établissant des lignes directrices sur la définition et les critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques a été publiée. Des travaux ont été lancés en 2018 pour évaluer le taux de naturalité des produits selon cette norme et définir la position du Groupe vis-à-vis de ce nouveau standard. La marque Melvita est entièrement labellisée Cosmébio, dont le référentiel est plus exigeant que celui de la norme ISO 16128.

ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES

L'approche du Groupe pour l'écoconception de ses emballages comprend :

- la réduction du poids des emballages,
- le recours à des matériaux recyclés et/ou d'origine renouvelable,
- l'utilisation de matériaux recyclables et des composants séparables/dissociables pour faciliter le geste de tri,
- la proposition de contenants rechargeables (éco-recharges).

Les marques L'OCCITANE en Provence et Melvita se sont engagées à ce que 25% de leurs emballages contiennent soit des matériaux recyclés, soit des matériaux d'origine renouvelable, d'ici 2020.

Afin de systématiquement prendre en compte l'écoconception des emballages lors de nouveaux développements, le Groupe a mis en place une note écoconception afin d'évaluer le niveau de performance environnementale des emballages. Tous les ans, des emballages du catalogue de produits sont améliorés grâce à cet outil.

Par ailleurs, les équipes en lien avec le développement des produits (achats, marketing, etc.) sont régulièrement formés à l'écoconception des emballages afin qu'ils puissent intégrer l'approche du Groupe dans leurs processus.

Quelques exemples récents d'écoconception des emballages incluent :

- la nouvelle gamme Réotier de L'OCCITANE en Provence, dont les pots sont à 25% en verre recyclé et 100% recyclables,
- la gamme d'eaux florales de Melvita, dont les flacons sont fabriqués à 100% en plastique recyclé et recyclable.

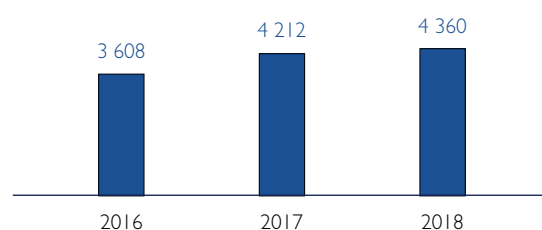
Les éco-recharges de L'OCCITANE en Provence constituent également un exemple d'initiative ayant eu du succès. Désormais disponibles pour 15 produits différents, les éco-recharges ont permis à la marque de diminuer de 7% sa consommation annuelle de plastique, soit une économie de 121 tonnes sur l'exercice 2018.

Afin de renforcer sa démarche, le Groupe a prévu de participer sur les années 2018 et 2019 à un groupe de travail sur l'incorporation de matières plastiques recyclées dans les emballages cosmétiques, piloté par la FEBEA³.

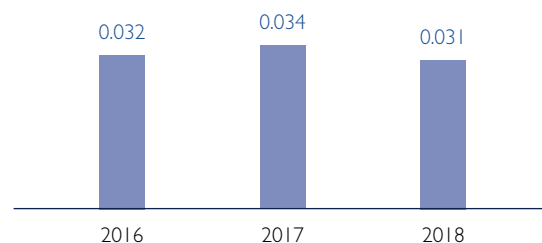
Durant l'exercice 2018, Laboratoires M&L a utilisé plus de 4 300 tonnes au total de matériaux de conditionnement. Ramenée à l'unité produite, la consommation de ces matériaux est stable depuis trois ans.

La part de matériaux recyclés ou renouvelables dans les emballages de L'OCCITANE en Provence et Melvita est elle aussi stable, avoisinant les 21% en 2018. Aujourd'hui, plus de 70% des références des deux marques sont recyclables dans les filières de tri classiques (flacon PET⁴, aluminium et verre).

Consommation de matériaux de conditionnement de Laboratoires M&H (en tonnes)



Intensité de la consommation de matériaux de conditionnement de Laboratoires M&L (en tonnes/K unités produites)



Afin de renforcer son engagement, L'OCCITANE en Provence s'est fixé pour objectif d'utiliser 100% de plastique recyclé dans ses flacons plastiques (la marque en utilise 30% aujourd'hui au total), à horizon 2025.

Part des matériaux recyclés ou d'origine renouvelable dans les emballages des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita (en %)



³ Fédération des Entreprises de la Beauté

⁴ Polyéthylène Téréphtalate



RÉDUIRE L'EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE DE
NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

03



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe fabrique ses propres produits: la filiale Laboratoires M&L, comprenant deux usines à Manosque et à Lagorce, en France, procède à la fabrication de tous les produits des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita (hormis quelques produits sous-traités), tandis que les produits d'Erborian et de L'OCCITANE au Brésil sont entièrement fabriqués à façon par des prestataires externes. Le Groupe dispose également de son propre réseau de boutiques. L'ensemble des opérations de cette chaîne de valeur, de la fabrication à la distribution en passant par la logistique, génère des impacts environnementaux que le Groupe s'engage à minimiser.

Depuis 2012, une démarche volontaire de certification ISO 14001 a été mise en place pour les activités centrales du Groupe. Aujourd'hui, les deux usines de Laboratoires M&L pour les activités de développement et de fabrication des produits, mais aussi le siège de Genève, le site administratif de Paris et l'ensemble des boutiques en propre en France des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita, sont certifiés ISO 14001.

Dans le cadre de cette certification, une politique environnementale a été élaborée et fixe les ambitions générales du Groupe en matière de préservation de l'environnement. Outre une veille réglementaire permettant d'assurer la conformité des sites aux dernières réglementations environnementales et de sécurité, cette politique environnementale s'accompagne d'actions concrètes déclinées dans les différents sites, concernant par exemple la maîtrise des déchets, la qualité de l'air ou encore les économies d'eau et d'énergie.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

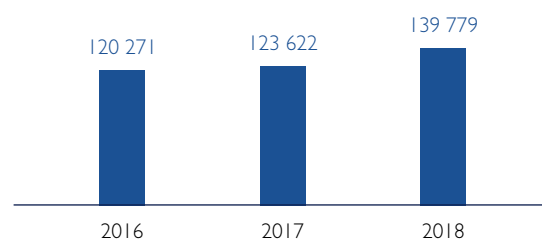
Optimisation de la consommation d'eau

L'eau est une ressource majeure pour le Groupe, car elle est à la fois un ingrédient clé dans les formules des produits et une matière nécessaire aux processus de fabrication.

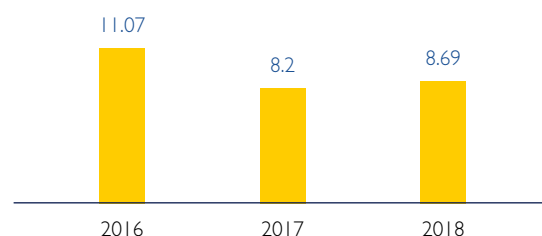
La totalité de l'eau utilisée directement par Laboratoires M&L provient du réseau public. Les usines n'ont donc pas de contraintes d'approvisionnement. Afin toutefois de réduire l'impact de ses prélèvements d'eau, le site industriel de Manosque s'est fixé pour objectif de diminuer de 5% sa consommation d'eau par tonne produite d'ici fin 2018.

Au cours de l'exercice 2018, Laboratoires M&L a consommé près de 140 000 m³ d'eau. Par rapport à 2016, l'intensité de la consommation d'eau (m³ par tonne produite) a baissé de 22%.

Consommation totale d'eau de Laboratoires M&L (en m³)



Intensité de la consommation d'eau de Laboratoires M&L (en m³/tonne produite)



Réduction de la consommation d'énergie

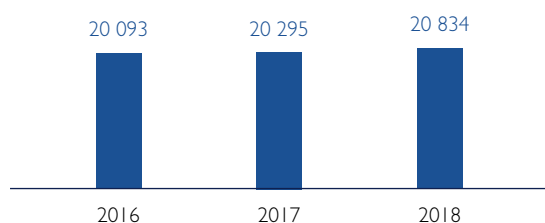
Plusieurs leviers sont activés pour permettre au Groupe de minimiser sa consommation d'énergie. D'une part, au niveau des processus de production, le Groupe privilégie des méthodes de fabrication permettant d'utiliser moins d'énergie : procédés à froid ou encore réduction du temps de fabrication.

D'autre part, le Groupe s'est engagé à avoir recours uniquement à un éclairage LED dans l'ensemble de ses boutiques en propre, dans le monde entier, d'ici 2020.

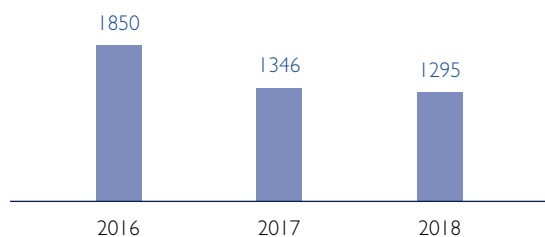
Durant l'exercice 2018, Laboratoires M&L a utilisé plus de 20 800 MWh d'énergie (électricité et gaz naturel).

Par rapport à 2016, les sites ont réussi à réduire de 30% l'intensité de leur consommation d'énergie, en kWh par tonne produite.

Consommation totale d'énergie (électricité et gaz naturel) de Laboratoires M&L (en MWh)



Intensité de la consommation d'énergie de Laboratoires M&L (en kWh/tonne produite)



0 DÉCHET ENVOYÉ EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT :

L'objectif a été atteint par Laboratoires M&L en mars 2018.



+ DE 70% DES DÉCHETS DES SITES INDUSTRIELS

ont été recyclés en 2018

RÉDUCTION DES POLLUTIONS ET DÉCHETS

Rejets dans l'eau et dans l'air

Les rejets dans l'eau de Laboratoires M&L sont conformes aux réglementations en vigueur. L'usine de Manosque dispose d'une station de prétraitement des effluents, qui sont ensuite transférés vers la station d'épuration locale. Le site de Lagorce est, quant à lui, équipé de sa propre station d'épuration des eaux usées, utilisant un système de traitement biologique et d'ultrafiltration.

Les principaux rejets dans l'air de Laboratoires M&L sont les émissions de CO₂ (voir la partie suivante sur le changement climatique). Hors CO₂, les sites émettent des Composés Organiques Volatils et des NO₂. Des contrôles d'émissions réglementaires sont effectués régulièrement pour s'assurer de la conformité des sites.

Traitement des déchets

Dans le cadre de la démarche ISO 14001 de Laboratoires M&L, plusieurs actions sont déployées pour optimiser le traitement des déchets. Sur l'exercice 2018, la production totale de déchets était de 3 274 tonnes. Ramenés à la tonne produite, Laboratoires M&L a généré 0,04 et 0,16 tonnes de déchets dangereux et non dangereux, soit une diminution de 32% et 21% respectivement par rapport à 2016.

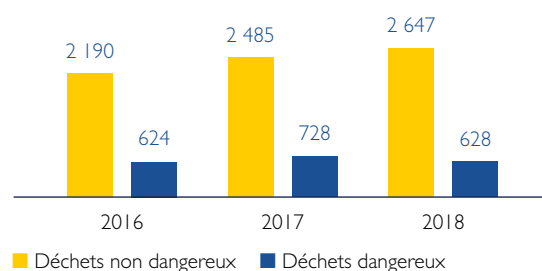
En plus de la réduction en amont des déchets produits, Laboratoires M&L cherche à augmenter en aval le taux de valorisation des déchets.

Sur l'exercice 2017, deux nouvelles filières de tri ont été mises en place, l'une pour les cerclages et l'autre pour les laizes d'étiquettes. Les déchets organiques alimentaires du restaurant d'entreprise du site de Manosque sont valorisés par de la bio-méthanisation.

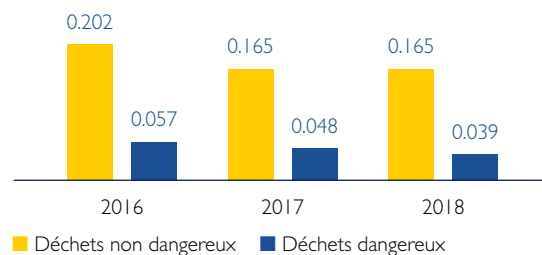
Enfin, Laboratoires M&L s'est engagé à n'envoyer aucun déchet en enfouissement, objectif qui a été atteint en mars 2018.

Sur l'ensemble de l'exercice 2018, les sites de Laboratoires M&L ont réussi à valoriser (par de la valorisation agronomique, matière ou énergétique) 98,2% du volume total des déchets générés, n'envoyant ainsi que 1,8% de leurs déchets en centres d'enfouissement.

Production de déchets dangereux et non dangereux des Laboratoires M&L (en tonnes)



Intensité de la production de déchets non dangereux et dangereux des Laboratoires M&L (en tonnes/tonne produite)



Un programme de recyclage innovant avec Terracycle

Depuis 2014, les boutiques des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita proposent à leurs clients un programme de recyclage de leurs emballages vides, en partenariat avec l'organisme Terracycle. D'abord instauré en France, le programme est étendu aujourd'hui à l'Australie, les Etats-Unis, le Canada et le Brésil.

L'objectif est d'encourager le recyclage par les consommateurs, en ciblant particulièrement les emballages composés de matériaux difficilement recyclables. En France, les boutiques offrent une réduction de 10% sur les achats du jour aux clients ayant réalisé cet éco-geste. Ainsi, dans les boutiques françaises, 67 000 emballages ont été rapportés depuis le lancement du programme, représentant un total de 2100 kg de matériaux. Au niveau international, et uniquement pour l'année financière 2018, ce sont plus de 38 000 emballages qui ont été recyclés grâce à Terracycle.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bilan Carbone 2016

En 2016, le Groupe a réalisé un bilan carbone de ses activités. Le périmètre d'analyse a couvert les activités industrielles, logistiques, administratives et de distribution, de l'extraction des matières utilisées jusqu'à la livraison aux clients – hors utilisation, fin de vie des produits et activités de sous-traitance – de la filiale industrielle et de cinq filiales du Groupe représentant 43% du chiffre d'affaires de l'exercice 2016. Sur la base de ces données, l'empreinte carbone de l'ensemble des filiales de distribution a pu être estimée.

Les résultats du bilan carbone ont montré que le Groupe avait généré 113 000 tonnes d'équivalent CO₂ sur l'exercice 2016, soit une intensité carbone de 10,4 tonnes de CO₂ par tonne produite. Les intrants (matières premières et emballages), le fret et l'énergie étaient les trois principaux postes d'émission du Groupe.

Suite à cette démarche, le Groupe s'est fixé pour objectif de réduire de 30% son intensité carbone d'ici 2020, par rapport à celle mesurée initialement en 2010.



113 000 TONNES

d'équivalent CO₂ ont été générées par le Groupe sur l'exercice 2016, soit 10,4 tonnes de CO₂ par tonne produite.

Réduction des émissions de CO₂

Pour atteindre cet objectif, le Groupe a mis en place des actions de réduction à la source des émissions de CO₂. En premier lieu, un plan de déplacement des salariés a été déployé sur les sites industriels de Manosque et Lagorce et sur le site de Genève. Au cours de l'exercice 2018, en moyenne près de 30% des employés de ces sites utilisaient un mode de transport alternatif à la voiture individuelle (covoiturage, transports en commun ou recours au bus affrété par l'entreprise). Le covoiturage est favorisé via des places réservées sur les parkings et des incitations récompensant les covoitureurs.

Le Groupe a également mis en œuvre des projets de réduction des émissions de CO₂ au sein de sa chaîne logistique. En juillet 2017, le Groupe a fait le choix d'intégrer en sous-traitance une nouvelle plateforme logistique de 10 000 m² à Singapour, certifiée LEED Platinum (équivalent de la certification HQE en France) : cette plateforme remplit des critères d'efficacité en matière de consommation d'énergie, d'eau et de chauffage. Elle s'inscrit dans la même démarche que celle lancée par le Groupe en 2012 pour l'entrepôt de Manosque, et en 2017 pour l'entrepôt de Lagorce, qui sont eux-mêmes certifiés HQE (Haute Qualité Environnementale).

Une autre action récente au sein du Groupe est celle du *double stacking*, une technique permettant d'optimiser le gerbage des palettes dans les conteneurs en direction des États-Unis et de Singapour. Vers les États-Unis, l'application de cette méthode a fait croître le taux de remplissage des conteneurs, en volume, de 43% à 66%.

Enfin, le Groupe a de plus en plus recours à des moyens de transports à plus faible impact écologique, comme le transport multimodal rail-route (ferro routage).

99% des produits finis du site de Manosque sont ainsi transportés chaque année par ferro routage jusqu'à l'entrepôt logistique situé dans l'Aisne (France).

Le Groupe utilise également depuis cette année l'axe multimodal rail-route allant de la Chine vers l'Europe. L'objectif est d'éviter autant que possible le transport aérien. Comme les années précédentes, au cours de l'exercice 2018, seulement 1,6% des produits envoyés par l'entrepôt de Laboratoires M&L vers les filiales mondiales du Groupe ont été transportés en avion.



Promotion des énergies renouvelables

Le Groupe a été l'un des premiers groupes de cosmétiques naturels à devenir membre de l'initiative internationale RE100 en mai 2017. RE100 est un projet mondial rassemblant des entreprises qui se sont engagées à avoir recours à 100% à de l'électricité d'origine renouvelable.

Plusieurs étapes ont été définies pour permettre au Groupe de progressivement atteindre 100% d'électricité de sources renouvelables, dans le monde entier, d'ici 2030 :

- La première étape, prévoyant de faire fonctionner 100% des boutiques en propre en France et l'ensemble des sites industriels (Manosque et Lagorce) avec de l'électricité d'origine renouvelable, a été franchie en 2018. En 2019, des ombrières photovoltaïques vont par ailleurs être installées sur les parkings des sites de Manosque.
- La seconde étape consistera à déployer les énergies renouvelables au sein des boutiques et sites des principales filiales de distribution, représentant 80% des consommations totales d'électricité du Groupe.
- La troisième et dernière étape verra le déploiement de cette démarche dans les filiales de distribution restantes.

1,6% DES PRODUITS

du Groupe (hors marque L'OCCITANE au Brésil), envoyés par l'entrepôt de Laboratoires M&L aux différentes filiales mondiales, ont été transportés par voie aérienne sur l'exercice 2018.

100% DE L'ÉLECTRICITÉ

consommée par Laboratoires M&L, soit plus de 10 622 MWh sur l'exercice 2018, provient de sources renouvelables.



ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET
LE BIEN-ÊTRE DE NOS SALARIÉS

04

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

• Panorama de l'emploi au sein du Groupe

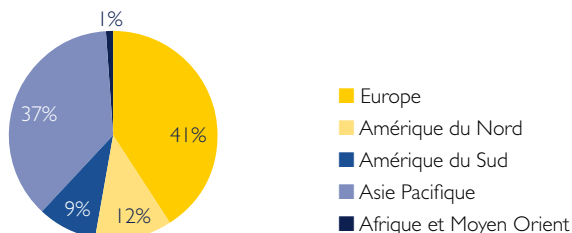
Le Groupe compte en son sein 8 672 salariés.

Près de la moitié (4 207 salariés) se situe dans les pays suivants : la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, le Royaume-Uni, le Brésil, le Canada, Hong Kong, et Macao. Sur ce dernier périmètre⁵, 75% sont des femmes. Le Groupe privilégie par ailleurs les contrats stables : 94% des salariés disposent de contrats à durée indéterminée.

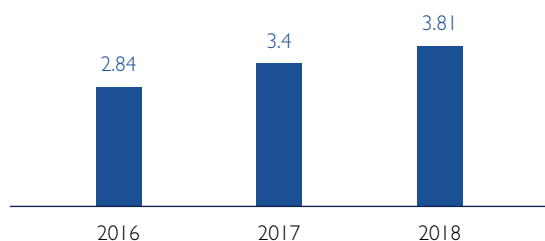
• Développement des compétences

L'une des priorités des Ressources Humaines du Groupe est d'offrir aux salariés des opportunités de formation et de développement professionnel, leur permettant d'accroître leur performance et leur employabilité.

Répartition des salariés du Groupe l'OCCITANE par zone géographique



Masse salariale dédiée à la formation au sein de Laboratoires M&L et de M&L Distribution (en % de la masse salariale totale)



Plusieurs dispositifs, récemment mis en place, coexistent au sein du Groupe.

- Une plateforme de *digital learning*, intitulée « My True Story », propose depuis 2017 une formation en ligne sur les techniques de ventes, les connaissances des produits et le développement personnel à destination des conseillers beauté du Groupe. L'outil a été déployé pour le moment en France, aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Australie, au Brésil, en Allemagne et en Suisse, couvrant ainsi plus de 4 100 conseillers. La plateforme est accessible sur plusieurs supports digitaux, tels que les smartphones, tablettes et caisses enregistreuses en boutique. A fin mars 2018, le taux de connexion à la plateforme était de 91%, démontrant ainsi le succès de l'outil. Le Groupe a décidé d'étendre l'accès à la plateforme à 24 pays supplémentaires d'ici fin 2018.

- Un plan de développement managérial a été élaboré de manière à accompagner spécifiquement les salariés ayant des rôles managériaux. Mis en place en France et en Suisse, ce plan du « manager du futur » comprend plusieurs volets, tels que des réunions et des rencontres entre managers, des focus et des accompagnements RH, ainsi que des conférences. Des programmes similaires à destination des managers existent également à Hong Kong et aux États-Unis.

- Un programme de *leadership* a été développé en partenariat avec l'INSEAD⁶ et la Wharton School⁷, dans lequel 45 salariés du Groupe peuvent bénéficier d'une formation entre 2017 et 2019. Au cours de l'exercice 2018, 11 salariés en ont suivi le programme.

En France, au cours de l'exercice 2018, près de 20 000 heures de formation (hors formations internes) ont été dispensées par Laboratoires M&L. Le nombre moyen d'heures de formation est ainsi de 18,1 heures par salarié, soit une hausse de 14% par rapport à 2016. 78% des effectifs de Laboratoires M&L ont reçu au moins une formation au cours de l'exercice 2018.

⁵ Les données de relatives au sexe, à la tranche d'âge ou encore au type de contrat ne sont pas disponibles au niveau Groupe

⁶ Institut Européen d'Administration des Affaires

⁷ Wharton School of the University of Pennsylvania

Part des salariés formés par catégorie professionnelle, à fin mars 2018, au sein de Laboratoires M&L

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	EFFECTIF	NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS	PART DES SALARIÉS FORMÉS DANS L'EFFECTIF
Ouvriers et employés	380	283	74%
Agents de maîtrise	262	215	82%
Cadres	446	356	80%
Cadres dirigeant membre de la direction	14	10	71%
Total	1 102	864	78%



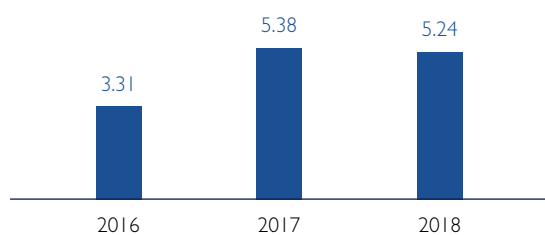
SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Santé et sécurité des salariés

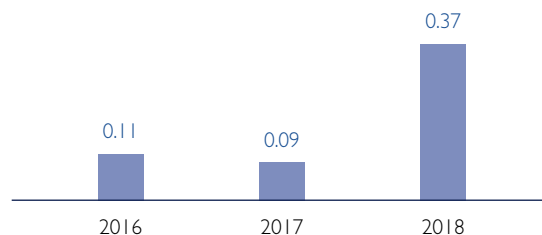
Laboratoires M&L a défini une politique de prévention en faveur de la santé et de l'environnement au travail, de manière à anticiper et à gérer les risques associés sur les sites de production. Engagés dans une démarche de management de la sécurité, les deux sites de Manosque et de Lagorce sont certifiés OHSAS 18001.

Au cours de l'exercice 2018, le taux de fréquence des accidents pour Laboratoires M&L était de 5,24 et le taux de gravité de 0,37, en hausse par rapport à 2016. Cette dernière augmentation est liée à des arrêts de plus longue durée.

Taux de fréquence des accidents - Laboratoires M&L



Taux de gravité des accidents - Laboratoires M&L





Bien-être au travail

Chaque année depuis 2015, le Groupe fait participer plusieurs de ses filiales au programme *Great Place To Work*. Ce baromètre social identifie les points forts de l'entreprise en termes de bien-être au travail et met en lumière des points d'amélioration.

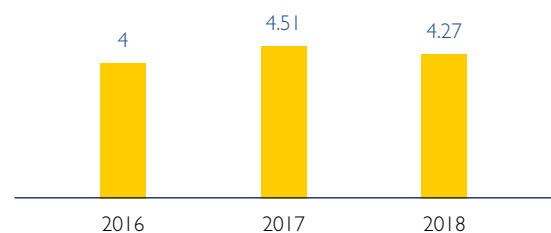
Cette mesure se fait au travers d'un questionnaire de 15 minutes administré à l'ensemble des salariés, et d'une série de questions portant sur la culture de l'entreprise, appelé « Culture Audit », auxquelles seules les services des ressources humaines répondent. Tous les ans, les résultats du baromètre permettent de tirer des enseignements en termes d'amélioration du bien-être des salariés sur leur lieu de travail.

En 2017, plus de 5 100 salariés ont été invités à répondre au questionnaire *Great Place to Work*, dans plusieurs zones géographiques (Europe, Asie, Amérique du Sud, Amérique du Nord et Australie).

Avec un score global supérieur à 70%, les entités du Groupe aux États-Unis, au Canada et en Irlande, ont reçu le label *Great Place to Work*.

Celles d'Australie et du Royaume-Uni ont par ailleurs été citées dans les classements du *Top 100 des meilleures entreprises où travailler* du journal *Sunday Times* de ces deux pays.

Taux d'absentéisme des salariés de Laboratoires M&L



DIVERSITÉ ET INCLUSION

Égalité entre les hommes et les femmes

En 2013, Laboratoires M&L s'est fixé quatre engagements pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Fin 2017, un bilan a été réalisé pour mesurer la progression sur chacun d'eux.

Faire progresser le nombre de candidatures d'hommes pour certains métiers, en fonction des déséquilibres constatés

Bilan 2017 : Les offres d'emploi sont toujours estampillées « Homme/Femme ». Des recrutements féminins ont été réalisés dans les pôles Fabrication et Logistique, et des recrutements masculins dans le département Recherche & Développement.

Mieux préparer le départ et le retour de congé maternité

Bilan 2017 : La conduite d'entretiens entre managers et employées, avant et après le congé maternité, a été systématisée.

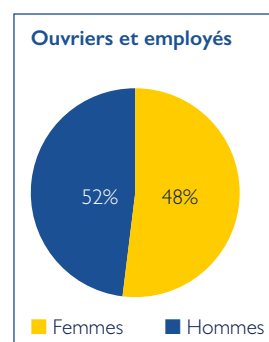
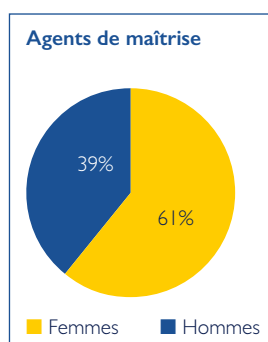
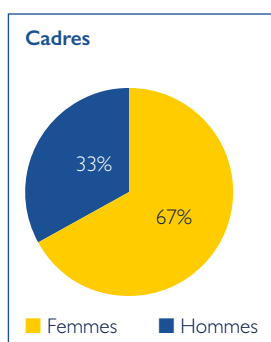
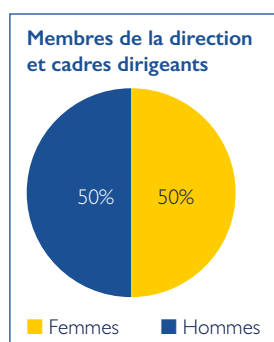
Réduire l'écart de rémunération au sein de l'encadrement

Bilan 2017 : Une enveloppe de rattrapage des écarts, d'un montant équivalent à 0,5% de la masse salariale, a été mise en place dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire de 2016.

Mener une politique visant la féminisation des instances dirigeantes

Bilan 2017 : Six femmes se trouvent aujourd'hui parmi les dix salariés les plus rémunérés de la filiale Laboratoires M&L. Un programme de *leadership* au féminin sera déployé dans les années à venir.

Répartition par sexe des salariés de Laboratoires M&L sur l'exercice 2018, par catégorie professionnelle :



Emploi de personnes en situation de handicap

L'inclusion de personnes en situation de handicap constitue un engagement fort de la politique diversité de Laboratoires M&L. Une politique Ressources Humaines adaptée permet aux salariés concernés de bénéficier de journées maladie pour aller voir le médecin.

Des plans d'accompagnement spécifiques et l'adaptation ergonomique des postes en fonction du handicap sont également mis en œuvre.



Par ailleurs, Laboratoires M&L a construit depuis 2010 un partenariat avec l'association ARPEJEH (Accompagner la Réalisation de Projets d'Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés). L'objectif de ce partenariat consiste à donner confiance aux jeunes atteints de handicap dans la poursuite de leurs études et de sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise à la thématique du handicap sur leur lieu de travail.

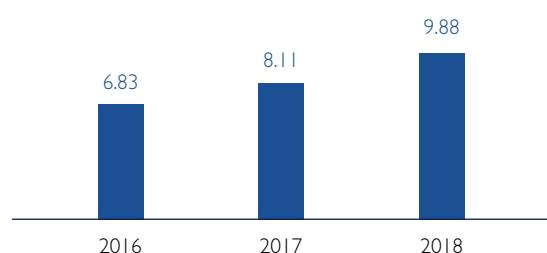
En 2018, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap a atteint 9,88% de l'effectif total de Laboratoires M&L, une hausse de 45% par rapport à 2016.

LE PROGRAMME ENGAGEMENT DES SALARIÉS (PES), UN PROGRAMME DE SOLIDARITÉ

Créé par Laboratoires M&L, le PES permet aux salariés de se mobiliser pour des causes solidaires. Deux formes d'engagement leur sont proposées :

- Un engagement en temps auprès d'associations : le Groupe offre une journée par an à ses salariés en France et en Suisse afin qu'ils puissent s'engager sur un projet associatif, lui-même proposé et parrainé par un salarié de l'entreprise. En 2018, ces « journées PES » ont été utilisées par 193 salariés.
- Un engagement financier auprès d'associations : via la solution de l'organisme Microdon, les salariés en France peuvent effectuer un « arrondi sur salaire ». Ces dons de quelques centimes d'euros par mois – ou davantage selon le souhait du salarié – permettent de soutenir des projets associatifs proposés par la Fondation. La Fondation L'OCCITANE double ensuite les dons effectués par les salariés. Au cours de l'exercice 2018, 213 donateurs en moyenne ont permis d'allouer une somme totale de 8 118 € aux associations.

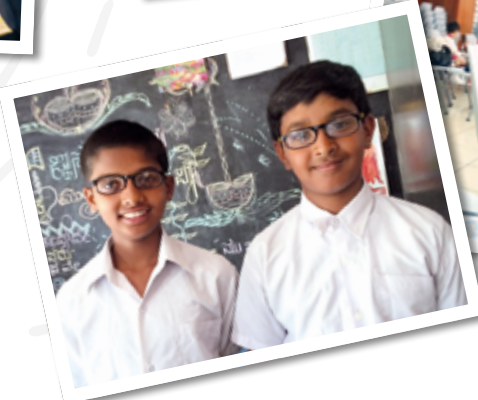
Taux d'employabilité de personnes en situation de handicap dans l'effectif total de Laboratoires M&L (en %) :





S'ENGAGER DANS DES PROJETS
À IMPACT POSITIF

05



PRÉSENTATION DU MÉCÉNAT DU GROUPE

Depuis sa création, le Groupe a accordé une place importante à l'intérêt général. Aujourd'hui, le Groupe dispose de multiples outils pour soutenir des projets à impact positif : une fondation d'entreprise L'OCCITANE, un fonds de dotation permettant notamment la collecte des bénéfices de la vente de produits solidaires, un Programme d'Engagement des Salariés (PES) et des dons réalisés directement par les filiales du Groupe aux associations.

Les champs d'actions de l'activité de mécénat sont variés :

- L'OCCITANE en Provence est fortement impliquée dans la lutte contre la cécité évitable dans le monde, la promotion du *leadership* féminin (essentiellement au Burkina Faso), et la préservation du patrimoine naturel en Provence et en Méditerranée.
- Melvita s'engage pour la préservation de la biodiversité à travers la sauvegarde de l'abeille et la promotion de l'apiculture.

LUTTE CONTRE LA CÉCITÉ ÉVITABLE

Le programme UNION FOR VISION 10by20 est un programme phare qui rassemble l'ensemble des initiatives du Groupe et de sa Fondation en matière de lutte contre la cécité évitable et qui se fixe l'objectif de financer des projets de soins oculaires pour 10 millions de personnes dans le monde d'ici 2020.

Il se matérialise par de multiples partenariats avec des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et soutient des projets de dépistages, de traitements, de chirurgies oculaires, mais également le financement de matériel et la formation d'équipes médicales.

En 2016, la Fondation L'OCCITANE a signé un partenariat international majeur avec l'UNICEF⁸. D'une durée de trois ans, et d'un montant d'1 million d'euros par an, le partenariat vise à améliorer la prévention de la cécité infantile en Bolivie, au Myanmar et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en développant des programmes de supplémentation en vitamine A, essentielle pour le système immunitaire de l'enfant.

La Fondation soutient par ailleurs au Burkina Faso les actions de lutte contre la cécité évitable des ONG Light for the World et Sight Savers. La Fondation a contribué à la spécialisation en ophtalmologie de quatre médecins burkinabè à l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale d'Afrique (IOTA) au Mali et, en collaboration avec l'ONG Light for the World, elle a apporté son aide au renforcement des compétences du département d'ophtalmologie du Burkina Faso.

En plus de l'action de la Fondation, durant l'exercice 2018, plus d'une vingtaine de filiales, distributeurs et sites du Groupe ont financé des associations locales engagées pour la vue.

Enfin, afin d'associer ses consommateurs à ses actions solidaires, L'OCCITANE en Provence propose tous les ans, depuis 2000, un produit solidaire dont les bénéfices (c'est-à-dire le prix de vente en boutique, hors taxes et coûts liés au transport et à la production) sont destinés à lutter contre la cécité évitable.

Au total, durant l'exercice 2018, plus de 1 300 000 € auront été versés par le Groupe à des ONG luttant contre la cécité évitable dans le monde. Le nombre de personnes ayant pu avoir accès en 2018, à des soins oculaires grâce au Groupe a été estimé à plus 1,78 millions de bénéficiaires.

⁸ UNICEF ne cautionne aucune entreprise, marque ou produit.



PROMOTION DU LEADERSHIP FÉMININ

Présent au Burkina Faso depuis les années 1980 à travers ses achats de beurre de karité, le Groupe a décidé d'étendre sa collaboration avec les femmes burkinabè et de promouvoir plus largement l'entrepreneuriat et l'émancipation des femmes du pays.

La Fondation L'OCCITANE agit dans quatre principaux domaines d'actions :

- l'alphabétisation,
- le microcrédit,
- l'éducation des filles,
- l'entrepreneuriat.

Au cours de l'exercice 2018, la Fondation L'OCCITANE a apporté son soutien à trois principaux partenaires :

- L'ONG Aide et Action et son programme d'alphabétisation au profit des femmes rurales.
- L'association Entrepreneurs du Monde qui œuvre, au Burkina Faso, au renforcement de l'autosuffisance des populations en situation de précarité. L'association facilite l'accès au microcrédit, la promotion de l'épargne et les formations socioéconomiques aux femmes rurales burkinabè.
- L'UNICEF et son programme d'éducation de jeunes filles au post-primaire dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso.

La Fondation L'OCCITANE a par ailleurs lancé en 2016, un concours de promotion de l'entrepreneuriat féminin, appelé *L'OCCITANE pour Elles*. Ce programme offre actuellement aux quatre lauréates un coaching et un soutien technique personnalisés, une visibilité accrue et un soutien financier pour le développement de leurs entreprises.

Comme pour les programmes de lutte contre la cécité évitable, L'OCCITANE en Provence propose tous les ans depuis 2012 un produit solidaire dont les bénéfices⁹ sont destinés à la promotion du *leadership* féminin.

Enfin, L'OCCITANE en Provence a poursuivi son soutien à la *Flamme Marie Claire* (opération organisée par le magazine féminin Marie Claire), en reversant les bénéfices⁹ de la vente de bougies solidaires dans ses boutiques.

Au total, en 2018, plus de 370 000 € auront été versés à des ONG oeuvrant pour la promotion du *leadership* féminin et plus de 13 000 femmes burkinabè auront été soutenues par la Fondation.

MESURER L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES PROGRAMMES AU BURKINA FASO

Membre de l'initiative *Business Call To Action du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*, le Groupe a participé à une étude organisée en 2017 sur les impacts de ses actions sur les femmes productrices de karité au Burkina Faso. Les résultats ont montré que, grâce aux actions combinées du Groupe et de la Fondation :

- 40% des 1 890 femmes interrogées ont eu accès à un système de microcrédit,
- 84% des femmes sont maintenant capables d'apporter des revenus à leur famille grâce à une augmentation de leurs apports financiers,
- 43% ont bénéficié d'une formation d'alphabétisation,
- 75% ont inscrit à l'école leurs enfants âgés de moins de 14 ans.

⁹ Bénéfices : prix de vente en boutique, hors taxes et coûts liés au transport et à la production.



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

La Fondation L'OCCITANE soutient, depuis 2006, de nombreuses initiatives en faveur du patrimoine naturel.

Durant l'exercice 2018, la Fondation a contribué à sept projets favorisant une prise de conscience et des actions concrètes pour préserver la biodiversité en Provence et en Méditerranée.

Dans le cadre de son partenariat avec le Comité Français de l'UICN, la Fondation soutient l'élaboration de la « liste rouge » des écosystèmes méditerranéens menacés. Cette liste est une source d'informations majeure et un véritable outil d'aide à la décision, permettant de définir les actions prioritaires pour la conservation de la nature. À date, 31 écosystèmes de la région ont pu être identifiés et évalués.

La Fondation a également financé :

- La plantation de 1 km de haies et de 894 arbres sur des terrains agricoles du plateau de Valensole, en partenariat avec le Parc Régional Naturel du Verdon;
- La création de filières pour la production de végétaux sauvages d'origine locale et la plantation de bandes fleuries à messicoles, avec la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et Alpins;
- La création d'Artemisia Museum, musée dédié aux plantes à parfums aromatiques et médicinales de la montagne de Lure, site classé UNESCO¹⁰ en Haute-Provence.

Au total, la Fondation a alloué plus de 60 000 € à l'ensemble de ces projets de préservation du patrimoine naturel provençal et méditerranéen au cours de l'exercice 2018.

PROTECTION DES ABEILLES

Depuis 2010 la marque Melvita mène un programme de mécénat visant à préserver la biodiversité à travers la sauvegarde de l'abeille et la promotion de l'apiculture.

Au cours de l'exercice 2018, Melvita a octroyé plus de 60 000 € aux trois programmes suivants :

- « Abeilles de Cocagne » avec le Réseau Cocagne pour l'implantation d'une activité apicole dans les jardins maraîchers bio d'aide à l'insertion en France.
- « Abeilles d'Argan » avec l'Association Man & Nature pour le développement de l'apiculture auprès des femmes des coopératives d'argan au Maroc.
- « Le Rucher du Cade » avec l'association de salariés pour la sensibilisation à la sauvegarde de l'abeille et la promotion de l'apiculture.

Ces programmes ont permis d'installer 250 ruches et de former 370 personnes à l'apiculture.

¹⁰ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

TABLE DE CORRESPONDANCE AVEC LES INFORMATIONS DEMANDÉES PAR LA BOURSE DE HONG-KONG

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		PUBLICATION
ASPECT A1 Émissions	A1. Informations sur: - les politiques; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives aux émissions de gaz à effet de serre et atmosphériques, aux déversements dans l'eau et dans les sols et à la production de déchets dangereux et non-dangereux	Pages 20 à 24
	A1.1 Les types d'émissions et les données d'émissions respectives Les principaux rejets dans l'air de Laboratoires M&L sont les émissions de CO ₂ . Hors CO ₂ , les sites émettent des Composés Organiques Volatiles (COV) et du dioxyde d'azote (NO ₂). Des contrôles d'émissions réglementaires sont effectués régulièrement pour s'assurer de la conformité des sites.	Page 22
	A1.2 Total des émissions de gaz à effets de serre (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation)	Pages 22 et 24
	A1.3 Total des déchets dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation)	Page 23
	A1.4 Total des déchets non-dangereux produits (en tonnes) et, le cas échéant, leur intensité (ex. volume de production par unité, par installation)	Page 23
	A1.5 Description des mesures de réduction des émissions et des résultats obtenus	Pages 22, 24, 25
	A1.6 Description de la gestion des déchets dangereux et non-dangereux, des initiatives de réduction et des résultats obtenus	Pages 23
ASPECT A2 Utilisation des ressources	A2. Informations sur les politiques portant sur l'utilisation efficace des ressources, y compris de l'énergie, de l'eau et d'autres matières premières	Page 18, 19, 21, 22
	A2.1 Total (kWh en milliers) de la consommation énergétique directe et/ou indirecte par type (ex. électricité, gaz ou pétrole) et son intensité (ex. volume de production par unité, par installation)	Page 22
	A2.2 Total de la consommation d'eau et son intensité (ex. par unité de volume de production, par installation)	Page 21
	A2.3 Description des initiatives pour l'efficacité de la consommation énergétique et des résultats obtenus	Page 22
	A2.4 Description d'éventuels problèmes d'approvisionnement en eau, des initiatives pour l'efficacité de l'eau et des résultats obtenus	Page 21
	A2.5 Total des matériaux d'emballages utilisés pour les produits finis (en tonnes) et, le cas échéant, par unités produites	Page 19
ASPECT A3 Environnement et ressources naturelles	A3 Politiques de réduction de l'impact significatif de l'émetteur sur l'environnement et sur les ressources naturelles.	Pages 13 à 15, 18, 19 et de 21 à 25
	A3.1 Description des impacts significatifs des activités sur l'environnement et sur les ressources naturelles et des mesures mises en place pour les gérer	Pages 13 à 15, 18, 19 et de 21 à 25



INDICATEURS SOCIAUX		PUBLICATION
ASPECT B1 Emploi	B1. Informations sur: - les politiques; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives aux indemnités et aux licenciements, aux recrutements et aux promotions, aux heures de travail, aux temps de repos, à l'égalité des chances, à la diversité, à la non-discrimination et à d'autres avantages et allocations	Pages 6 et de 27 à 31
	B1.1 Répartition de l'effectif par genre, catégorie professionnelle, âge et zone géographique	Page 27
ASPECT B2 Santé et sécurité	B2. Informations sur: (a) les politiques; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives à un environnement de travail sûr et à la protection des employés contre les risques professionnels	Page 28
	B2.1 Nombre et taux d'accidents du travail	Page 28
	B2.2 Jours de travail perdus à la suite d'un accident du travail	Page 28
	B2.3 Description des mesures prises pour la santé et la sécurité au travail et la manière dont elles ont été déployées et suivies	Page 28
ASPECT B3 Développement et formation	B3. Politiques d'amélioration des connaissances et des compétences des employés pour exécuter les tâches requises par leurs postes. Description des activités de formation.	Page 27
	B3.1 Pourcentage des employés formés, par genre et par catégorie professionnelle	Page 27
	B3.2 Nombre moyen d'heures de formation des employés, par genre et catégorie professionnelle	Page 27
ASPECT B4 Normes de travail	B4. Informations sur: - les politiques; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives à la prévention du travail forcé et du travail des enfants.	Pages 6 à 9
	B4.1 Description des mesures prises pour contrôler les pratiques d'emploi pour éviter le travail des enfants et le travail forcé	Pages 6 à 9
	B4.2 Description des mesures prises pour éliminer ce type de pratiques lorsqu'elles sont identifiées	Pages 6 à 9
ASPECT B5 Gestion de la chaîne d'approvisionnement	B5. Informations sur les politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement	Pages 4 et 5 et de 6 à 13
	B5.1 Nombre de fournisseurs par zone géographique	Page 9
	B5.2 Description des pratiques relatives à l'engagement des fournisseurs, nombre de fournisseurs où les pratiques sont appliquées et la manière donc elles sont appliquées et suivies	Pages 6 à 9

INDICATEURS SOCIAUX (suite)		PUBLICATION
ASPECT B6 Responsabilité des produits	B6. Informations sur : - les politiques ; et - la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives à la santé et à la sécurité, à la publicité, à l'étiquetage et aux questions de confidentialité concernant les produits et services fournis et les méthodes de correction.	Page 5 et de 17 à 19
	B6.1 Pourcentage des produits rappelés pour des raisons de santé et sécurité, dans le total des produits vendus ou exportés	Page 17
	B6.4 Description des procédures de garantie de qualité et des procédures de rappel de produits	Page 17
	B6.5 Description des politiques de protection des données personnelles des consommateurs, la manière dont elles sont déployées et suivies	Page 7
ASPECT B7 Anti-corruption	B7. Informations sur : (a) les politiques ; et (b) la conformité avec les lois et réglementations en la matière qui ont un impact significatif sur l'émetteur, relatives à la corruption, l'extorsion, la fraude et le blanchiment d'argent	Page 7
	B7.1 Nombre de procès conclus relatifs à des pratiques de corruption accusant l'entreprise ou ses employés au cours de la période de reporting, et les résultats de ces procès	Page 7
	B7.2 Description des mesures de prévention et des procédures d'alertes mises en place, et la manière dont elles sont déployées et suivies	Page 7
ASPECT B8 Investissement dans les communautés	B8. Politiques sur l'engagement auprès des communautés locales pour comprendre les besoins des communautés là où l'émetteur est établi et pour garantir que ses activités prennent en compte les intérêts de ces communautés.	Pages 9 à 13 et de 27 à 34
	B8.1 Domaines de contribution (par exemple : éducation, respect de l'environnement, besoins de main d'œuvre, santé, culture, sport)	Pages 9 à 13 et de 27 à 34
	B8.2 Ressources allouées (par exemple en temps ou en argent) à ces domaines de contribution	Pages 9 à 13 et de 27 à 34

CHAPITRE 1 Achats et Sourcing	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2016	2017	2018
Part des achats en valeur couverts par le dispositif d'évaluation des risques sociaux et environnementaux (en année calendaire)	%	Laboratoires M&L	-	23	-
Nombre de filières stratégiques	Nb	Groupe	-	-	66
Part des matières premières stratégiques dans les achats d'ingrédients, en volume	%	Laboratoires M&L	-	-	13
Part des matières premières stratégiques dans les achats d'ingrédients, en valeur	%	Laboratoires M&L	-	-	12
Filières certifiées équitables : part des producteurs de matières premières stratégiques couverts par un contrat pluriannuel	%	Groupe	-	-	100
Filières non certifiées équitables : part des producteurs de matières premières stratégiques couverts par un contrat pluriannuel	%	Groupe	-	-	35
Part des matières premières stratégiques certifiées équitables, en volume	%	Groupe	-	-	80
Part des matières premières stratégiques certifiées biologiques, en volume	%	Groupe	-	-	77

CHAPITRE 2 Produits	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2016	2017	2018
Consommation de matériaux de conditionnement	T	Laboratoires M&L	3 608	4 212	4 360
Intensité de la consommation de matériaux de conditionnement	T/k unité produite	Laboratoires M&L	0,032	0,034	0,031
Part des matériaux recyclés ou d'origine renouvelable dans les emballages	%	L'OCCITANE en Provence et Melvita	20,6	19,3	20,7

CHAPITRE 3 Production et Distribution	UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2016	2017	2018
Consommation totale d'eau	m³	Laboratoires M&L	120 271	123 622	139 779
Intensité de la consommation d'eau	m³/T produite	Laboratoires M&L	11,07	8,2	8,69
Consommation totale d'énergie (électricité et gaz naturel)	MWh	Laboratoires M&L	20 093	20 295	20 834
Intensité de la consommation d'énergie	kWh/T produite	Laboratoires M&L	1 850	1 346	1 295
Production de déchets non dangereux	T	Laboratoires M&L	2 190	2 485	2 647
Production de déchets dangereux	T	Laboratoires M&L	624	728	628
Intensité de la production de déchets non dangereux	T/T produite	Laboratoires M&L	0,202	0,165	0,165
Intensité de la production de déchets dangereux	T/T produite	Laboratoires M&L	0,057	0,048	0,039
Répartition des déchets par types de traitement :					
- Enfouissement	%	Laboratoires M&L	5,6	2,8	1,8
- Incinération	%	Laboratoires M&L	24,9	26,9	27,3
- Recyclage matière	%	Laboratoires M&L	69,5	70,2	70,9
Émissions de CO ₂	T eq CO ₂	Groupe	113 000	-	-
Intensité des émissions de CO ₂	T eq CO ₂ /T produite	Groupe	10,4	-	-
Part des produits envoyés par l'entrepôt de Laboratoires M&L aux filiales mondiales par voie aérienne	%	Laboratoires M&L	1,6	1,6	1,6

CHAPITRE 4 Ressources Humaines		UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2016	2017	2018
Effectif total		Nb	Groupe	8 371	8 630	8 672
Répartition des salariés par zone géographique:	- Amérique du Nord	%	Groupe	-	-	12
	- Europe	%	Groupe	-	-	41
	- Asie Pacifique	%	Groupe	-	-	37
	- Amérique du Sud	%	Groupe	-	-	9
	- Afrique et Moyen Orient	%	Groupe	-	-	1
Nombre d'embauches		Nb	Laboratoires M&L	-	-	83
Nombre de départs		Nb	Laboratoires M&L	-	-	86
Part de la masse salariale dédiée à la formation		%	Laboratoires M&L	2,84	3,40	3,81
Part des effectifs formés au total		%	Laboratoires M&L	74	81	78
Effectifs formés par catégorie professionnelle:	- Ouvriers et employés	%	Laboratoires M&L	-	-	74
	- Agents de maîtrise	%	Laboratoires M&L	-	-	82
	- Cadres	%	Laboratoires M&L	-	-	80
	- Cadres dirigeants membre de la direction	%	Laboratoires M&L	-	-	71
Nombre total d'heures de formation		Heures	Laboratoires M&L	18 443	18 422	19 989
Nombre moyen d'heures de formation		Heures/salarié	Laboratoires M&L	15,94	17,07	18,14
Taux de fréquence des accidents du travail		%	Laboratoires M&L	3,31	5,38	5,24
Taux de gravité des accidents du travail		%	Laboratoires M&L	0,11	0,09	0,37
Taux d'absentéisme des salariés		%	Laboratoires M&L	4	4,51	4,27
Répartition des femmes par catégorie professionnelle:	- Membres de la direction et cadres dirigeants	%	Laboratoires M&L	38,9	46,7	50
	- Cadres	%	Laboratoires M&L	65,9	66,3	67,5
	- Agents de maîtrise	%	Laboratoires M&L	63,4	64,6	61,1
	- Ouvriers et employés	%	Laboratoires M&L	49,8	47,9	48,2
Part des salariés handicapés dans l'effectif total		%	Laboratoires M&L	6,83	8,11	9,88

CHAPITRE 5 Mécénat		UNITÉ	PÉRIMÈTRE	2016	2017	2018
Budget de L'OCCITANE par champ d'actions:	- Lutte contre la cécité évitable	k€	L'OCCITANE	-	-	1 300
	- Promotion du leadership féminin	k€	L'OCCITANE	-	-	370
	- Préservation du patrimoine provençal et méditerranéen	k€	L'OCCITANE	-	-	60
Budget de la marque Melvita pour la protection des abeilles		k€	Melvita	-	-	64,5

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018

• Achats et sourcing

- Organisation d'une évaluation des performances sociales et environnementales de la chaîne d'approvisionnement.
- 80% des achats de matières premières stratégiques du Groupe, en volume, sont certifiés équitables.

• Produits

- Lancement de la gamme Réotier dont le gel crème ne contient ni silicone ni polyéthylène glycol (PEG).
- Plus de 70% des références des marques L'OCCITANE en Provence et Melvita sont recyclables dans les filières de tri classiques.

• Production et distribution

- Renouveau de l'adhésion à l'initiative RE100 engageant le Groupe à s'approvisionner à 100% en électricité d'origine renouvelable.
- L'objectif de 0 déchet envoyé en centre d'enfouissement a été atteint en mars 2018.

• Ressources humaines

- Déploiement de la plateforme de *digital learning* «My True Story», couvrant plus de 4 100 conseillers beauté dans le monde.
- 2 filiales du Groupe ont été citées dans le *TOP 100 des meilleures entreprises où travailler* du Sunday Times, en Australie et au Royaume-Uni.

• Mécénat:

- Réalisation d'une étude des impacts économiques et sociaux des programmes de soutien des femmes menés par la Fondation L'OCCITANE au Burkina Faso.
- Plus de 1 780 000 personnes ont bénéficié de soins oculaires dans le cadre du programme Union for Vision 10 by 20.

L'OCCITANE
EN PROVENCE

Melvita

 **erborian**
PARIS • SEOUL

 **L'OCCITANE**
AU BRÉSIL

L. LimeLife by Alcone

LE *Groupe* L'OCCITANE
S'ENGAGE

group.loccitane.com
fondation.loccitane.com